

L'emploi dans l'Yonne

-0,3%

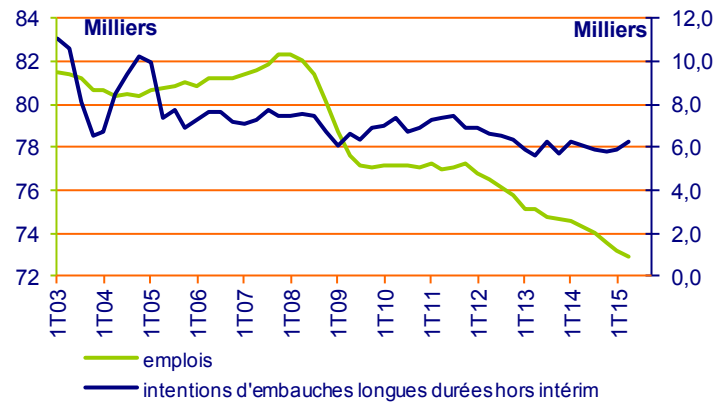
2ème trimestre 2015 :
La régression se poursuit

L'emploi dans le département continue de se dégrader (- 250 postes). Cependant, les pertes d'emplois ralentissent.

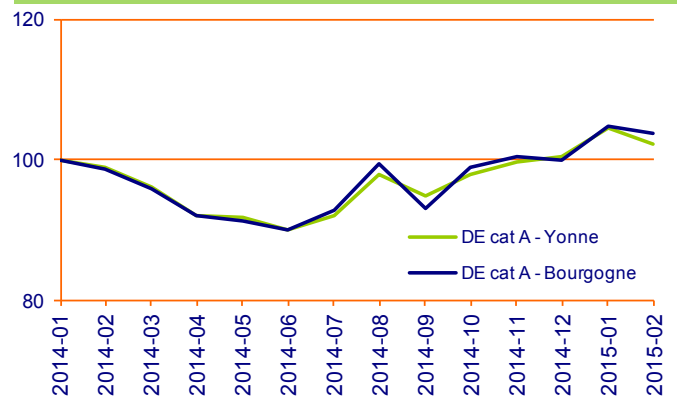
Au niveau de la région, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et la Nièvre sont à l'équilibre. L'Yonne est le seul département bourguignon à régresser.

Dans l'Yonne, les services hors intérim, la construction et l'industrie sont en repli. En revanche, le commerce parvient à dégager quelques excédents de postes (+ 35 postes).

Concernant les bassins d'emploi, tous sont en baisse, sauf le sénonais qui maintient ses effectifs.



Evol. mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi cat. A

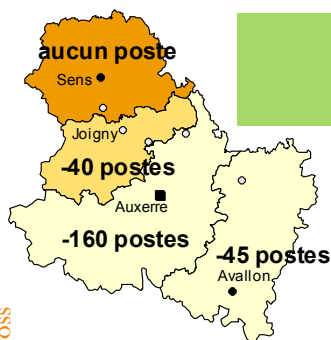


Source Pôle Emploi Bourgogne

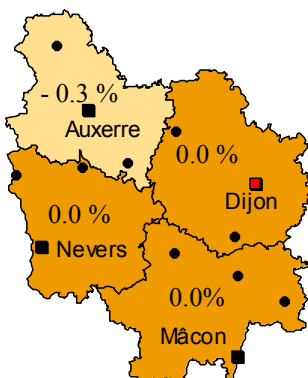
Evolution de l'emploi salarié par bassin d'emploi

valeur cvs	emploi (milliers)	variation trimestrielle (en %)				
	15T2	14T2	14T3	14T4	15T1	15T2
Ensemble	73,0	-0,4	-0,4	-0,6	-0,5	-0,3
Auxerre	31,9	-0,8	-0,6	-0,7	-0,5	-0,5
Sens	21,7	0,0	-0,2	-0,4	0,1	0,0
Avallon	8,3	0,2	-0,4	-0,3	-1,6	-0,6
Joigny	11,0	-0,7	-0,2	-0,2	-1,1	-0,4

Source Urssaf - Acooss



Variation trimestrielle de l'emploi -



■ Plus de - 0,1 %
■ -0,4 % à -0,1 %
■ moins de -0,4 %

Source Urssaf - Acooss

Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs

valeur cvs	emploi (milliers)	variation trimestrielle (en %)				
	15T2	14T2	14T3	14T4	15T1	15T2
Ensemble dont :	73,0	-0,4	-0,4	-0,6	-0,5	-0,3
Industrie	18,1	-0,2	-0,3	-0,9	-0,8	-0,7
Construction	5,6	-0,9	-2,8	-2,1	-1,0	-0,7
Commerce	16,0	-0,4	-0,2	0,0	0,0	0,2
Interim	3,4	1,9	-1,5	-2,3	2,2	0,3
Services hors Intérim	29,9	-0,7	-0,2	0,0	-0,8	-0,4

Source Urssaf - Acooss

Ralentissement des pertes d'emplois dans l'Yonne

Le département observe une rétraction de son marché du travail (-250 postes) mais moins forte qu'au premier trimestre. L'Yonne est le seul département de la région Bourgogne à perdre des emplois au deuxième trimestre.

Des secteurs toujours en dégradation

Le principal secteur enregistrant le plus de pertes d'emploi est l'**industrie** (- 130 postes). Il accroît ses suppressions d'effectifs principalement dans l'industrie du meuble et diverses (- 75 postes), de la métallurgie et des produits métalliques (- 25 postes). Le regain d'activité dans l'agro-alimentaire (+ 10 postes) et dans la fabrication d'équipements électriques (+ 35 postes) ne permet pas de compenser la baisse globale.

Malgré une reprise dans les activités pour la santé humaine (+ 35 postes), les **services hors intérim** poursuivent leur régression ce trimestre (- 120 postes). Cette baisse est imputable aux fortes pertes dans les activités juridiques, de conseils et d'ingénierie (-45 postes), les autres activités de services (- 40 postes) et les activités d'arts, spectacles et activités récréatives (- 35 postes). L'hébergement et la restauration (- 30 postes) et les autres activités scientifiques et techniques (-20 postes) sont également touchés.

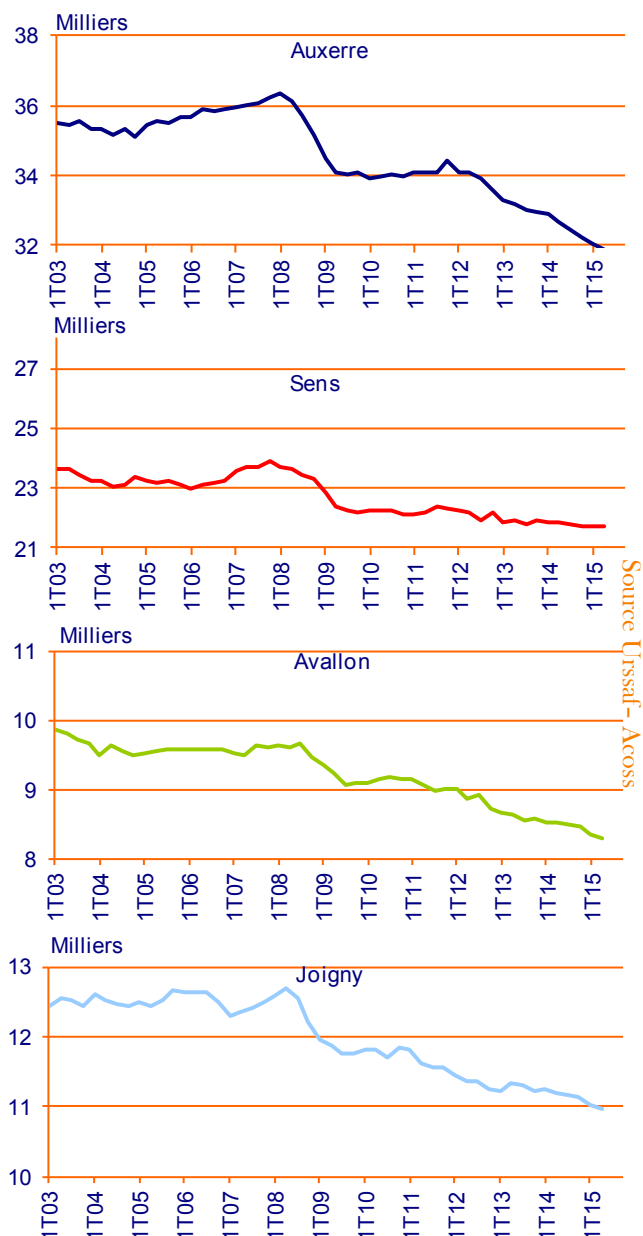
Le secteur de la **construction** est en recul ce trimestre (- 40 postes), suite à la détérioration du gros œuvre (- 45 postes).

Et d'autres qui se maintiennent

L'augmentation des effectifs dans le commerce de gros (+ 15 postes) et le commerce de détail (+ 5 postes) confirme la légère reprise d'activité du secteur **commercial** (+ 35 postes).

Après une reprise au 1^{er} trimestre, le secteur de l'intérim maintient ses effectifs (+ 10 postes).

l'emploi salarié par bassins

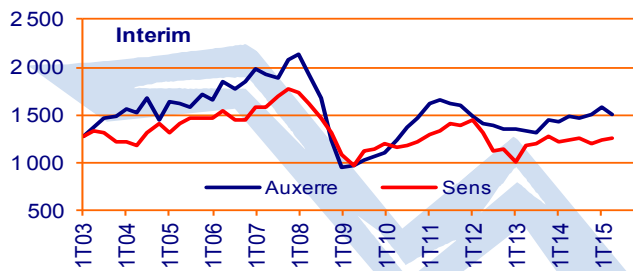


L'emploi salarié par bassins et secteurs d'activités

valeur en cvs	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	15T2 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T2 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T2 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T2 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T2 (en milliers)	evol. Trim. en %
Ensemble dont :	31,9	-0,5	21,7	0,0	8,3	-0,6	11,0	-0,4	73,0	-0,3
Industrie dont :	7,1	-1,1	5,9	-0,1	1,8	-3,0	3,4	0,1	18,1	-0,7
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,4	-1,5	0,8	-0,4	0,1	-0,8	0,6	-0,4	2,9	-0,9
Industries agro-alimentaires	0,8	1,2	0,9	0,4	0,1	14,0	0,8	-2,4	2,6	0,4
Industrie des plastiques et autres produits minéraux non métalliques	0,5	0,6	0,7	-1,0	0,7	-2,3	0,6	1,0	2,5	-0,7
Industrie du meuble et diverses	1,2	-4,9	0,3	-3,7	0,1	-0,7	0,3	1,0	1,9	-3,8
Construction dont :	2,8	-0,7	1,5	-0,4	0,7	-1,5	0,7	-0,9	5,6	-0,7
Second Oeuvre	1,5	-0,7	0,7	1,2	0,3	-1,5	0,3	2,5	2,7	0,2
Gros Œuvre	1,0	-1,1	0,5	-2,9	0,3	-0,6	0,2	-4,5	2,0	-2,1
Commerce dont :	6,2	0,1	4,3	0,3	2,3	0,2	3,0	-0,1	16,0	0,2
Commerce de gros *	1,7	-0,6	0,9	0,1	1,1	1,6	1,7	-0,1	5,5	0,3
Commerce de détail *	3,5	0,4	2,5	0,4	1,0	-0,8	1,1	-1,1	8,1	0,1
Interim	1,5	-4,0	1,3	2,1	0,2	5,8	0,4	2,6	3,4	0,3
Services hors Intérim dont :	14,3	-0,5	8,8	-0,4	3,3	-0,4	3,5	-0,8	29,9	-0,4
Action sociale et hébergement médico-social	2,2	0,5	2,2	-0,6	0,7	0,5	0,8	-0,5	5,8	0,0
Transports et entreposage	1,8	-0,1	1,7	-0,1	0,7	0,4	1,0	1,4	5,2	0,3
Hébergement et restauration	1,6	0,3	0,8	3,0	0,6	-2,0	0,4	-6,4	3,4	-0,9
Activités pour la santé humaine	1,1	1,1	0,8	3,1	0,2	2,7	0,2	-2,7	2,2	1,6

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Evolution de l'emploi salarié par bassins et secteurs d'activités



Léger ralentissement des pertes dans l'Auxerrois

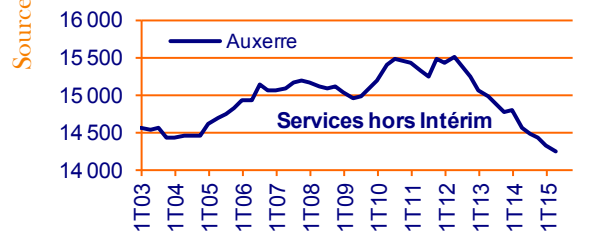
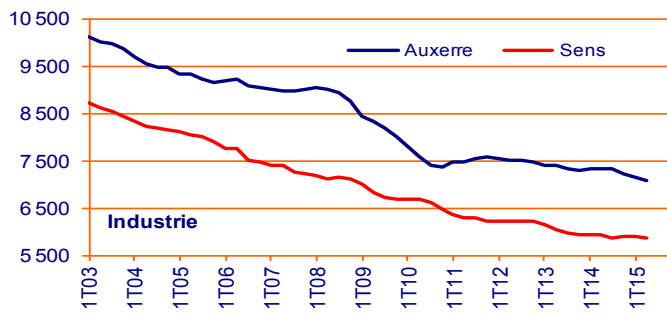
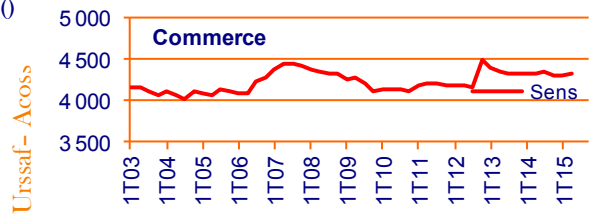
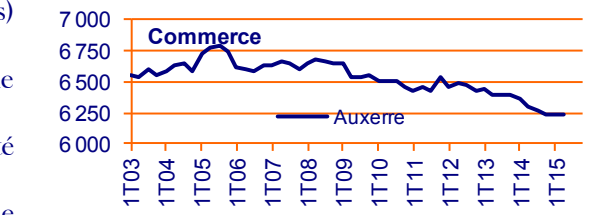
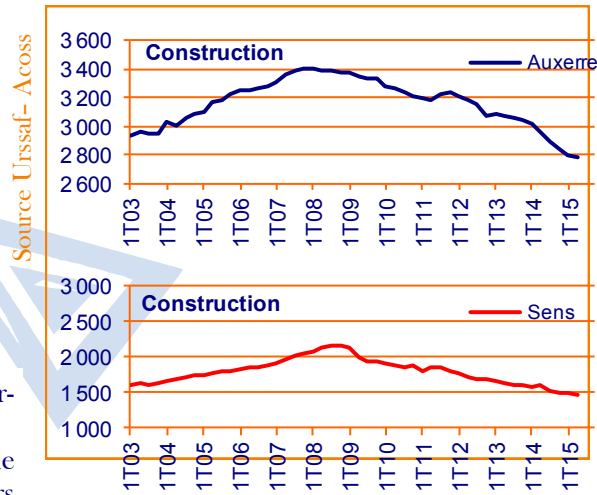
L'emploi salarié auxerrois affiche à nouveau un solde négatif, mais les pertes sont moins importantes qu'aux trimestres précédents (- 160 postes).

La chute enregistrée au niveau de l'**intérim** (- 60 postes) traduit l'absence de reprise qui touche les principaux secteurs. La **construction** qui souffre toujours du recul des investissements, continue d'être orientée à la baisse (- 20 postes) suite aux pertes subies par le second œuvre (- 10 postes).

L'**industrie** souffre aussi de cette conjoncture (- 80 postes), pénalisée par le repli de l'industrie du meuble (- 60 postes) et de la métallurgie (- 20 postes).

En revanche, le **commerce** progresse sensiblement (+ 10 postes), conforté par le regain du commerce de détail (+ 15 postes).

Les **services hors intérim** affaiblis par les pertes importantes des activités de services administratifs et de soutien (- 65 postes) poursuivent leur déclin (-70 postes).



La situation se stabilise dans le Sénonais

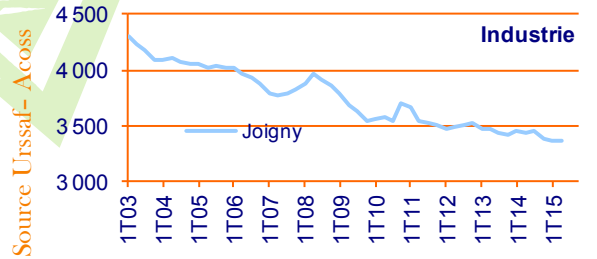
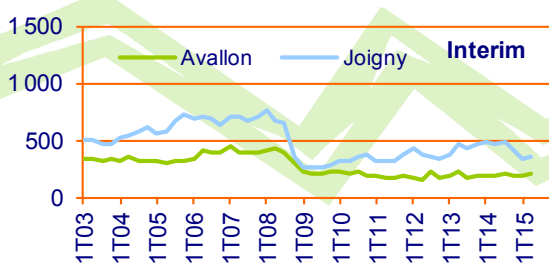
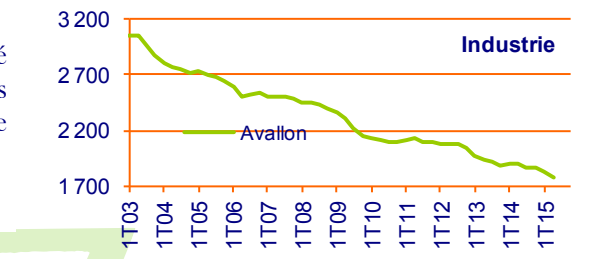
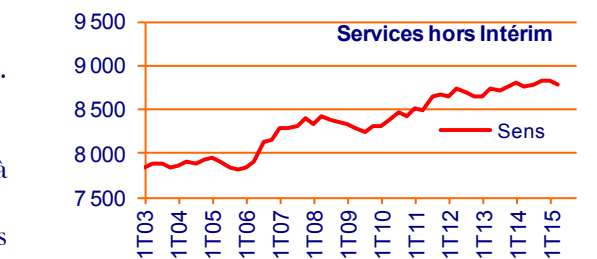
La zone d'emploi de Sens enregistre une stagnation des effectifs salariés. C'est la seule zone de l'Yonne à ne pas connaître de diminution ce trimestre.

L'**intérim** est le secteur évoluant le plus favorablement (+ 25 postes).

L'emploi dans le **commerce** évolue aussi positivement (+ 10 postes) grâce à la création de 10 postes dans le commerce de détail.

L'**industrie** et la **construction** connaissent une stabilité relative puisqu'ils ont perdu 5 emplois chacun. L'emploi industriel est soutenu par la création de 25 postes dans la fabrication d'équipements électriques.

Par contre, le secteur des **services** connaît une dynamique négative. Malgré la création de 30 postes supplémentaires dans la restauration et autant dans les activités liées à l'emploi, ce secteur tertiaire perd 35 postes au total dans le Sénonais.



Ralentissement des pertes dans l'Avallonnais

L'emploi dans l'avallonnais est toujours orienté à la baisse, mais les pertes sont nettement moins importantes qu'au 1^{er} trimestre.

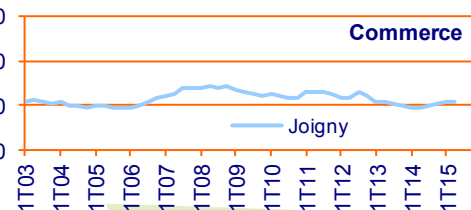
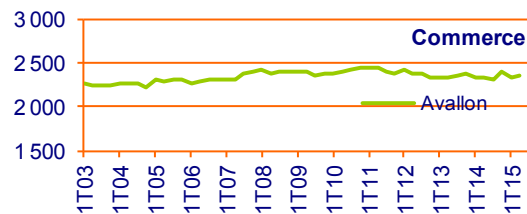
Le **commerce** conserve ses effectifs (+ 5 postes), porté par les progrès du commerce de gros (+ 20 postes).

Les **services hors intérim** limitent leurs pertes (- 15 postes), grâce à la reprise des activités de services administratifs et de soutien (+ 20 postes).

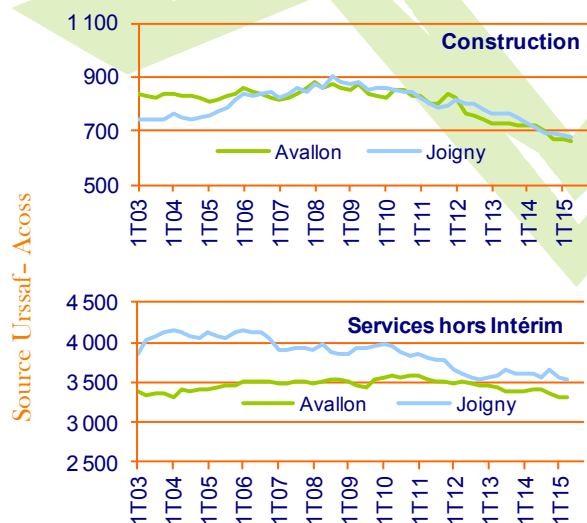
A l'inverse, la **construction**, pourtant bien partie au premier trimestre, se dégrade de nouveau (- 10 postes).

L'**industrie** demeure toujours plus sinistrée (- 55 postes), fortement touchée par le repli de la production et distribution d'eau, assainissement et gestion des déchets (- 45 postes), et l'industrie des plastiques et autres produits minéraux (- 15 postes). A noter toutefois, la reprise de l'industrie agroalimentaire (+ 15 postes) mais qui ne suffit pas à compenser les pertes.

En revanche, l'**intérim** repart à la hausse (+ 10 postes).



Source Urssaf- Acoiss



Forte accélération des pertes dans le Jovinien

Après un 1^{er} trimestre de forte régression, les pertes sont largement réduites ce 2^d trimestre (- 40 postes).

L'**industrie** retrouve l'équilibre (+ 5 postes) malgré le repli de l'industrie agroalimentaire (- 20 postes).

Après trois trimestres d'amélioration, le **commerce** cesse de progresser (- 5 postes) notamment suite au repli du commerce de détail (- 10 postes).

La **construction** demeure fragile (- 5 postes), malgré les progrès du second-œuvre (+ 10 postes).

Les **services hors intérim** déclinent toujours (- 30 postes), surtout dans l'hébergement-restauration (- 30 postes). A l'inverse, les transports et l'entreposage se développent (+ 15 postes).

L'**intérim** progresse à nouveau (+ 10 postes).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC). Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs).

L'effectif salarié déclaré par l'entreprise sur son BRC correspond à son effectif en fin de trimestre. Chaque salarié faisant parti de l'établissement au dernier jour du trimestre compte pour un, quelle que soit sa durée d'emploi durant le trimestre. Cet effectif fait l'objet de contrôles de qualité (courrier de relance lorsque l'effectif est omis, contact téléphonique au besoin).

Les intentions d'embauches : les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration unique d'embauche (DUE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelle que soit la nature du contrat de travail. Des retraitements sont effectués, notamment sur les retardataires (environ 16 % le dernier mois et 1 % pour le mois précédent).

Les données demandeurs d'emploi concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Les valeurs sont corrigées des variations saisonnières (CVS) pour supprimer l'influence de la saison. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^{ème} trimestre. En enlevant le facteur saisonnier, on parvient à mesurer ce qui concerne uniquement la tendance. Les données sur les intentions d'embauches sont hors intérim. Les données sur l'intérim de Pôle emploi sont réalisées sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

Les indicateurs : les niveaux d'emplois et d'embauches sont mesurés en valeurs CVS. La variation trimestrielle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre précédent. Les intentions d'embauche longue durée regroupent les CDD de plus d'un mois et les CDI. La catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



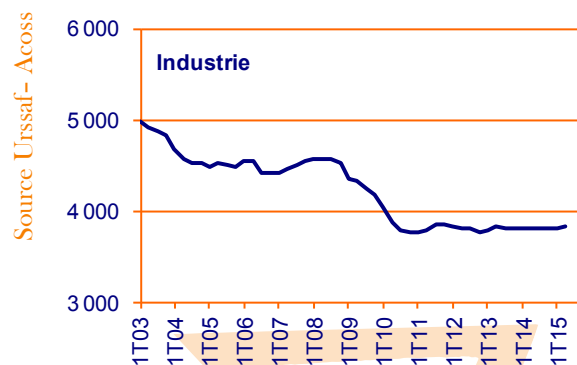
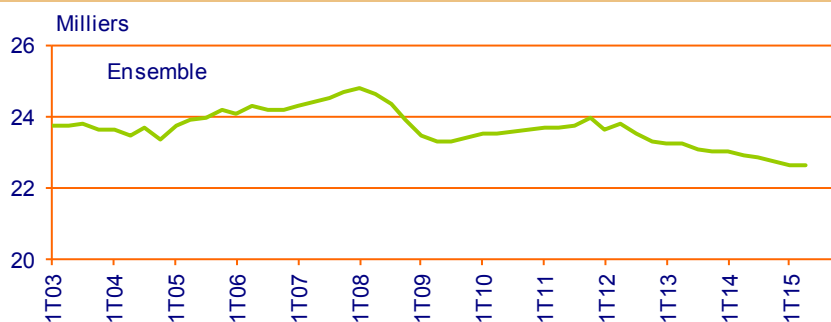
L'emploi dans l'Yonne N° 17- Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) du bassin Auxerrois, de Pôle Emploi et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : Pierre BORDAT, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus : Laëtitia Georges (MDEF du bassin Auxerrois - lgeorges@mdeauxerrois.com), Jacky Roy (Pôle Emploi - jacky.roy@pole-emploi.fr), Julien Sissoko (CCI de l'Yonne - j.sissoko@yonne.cci.fr), Sophie Genevois (Urssaf Bourgogne), Séverine Tromparent (Urssaf Bourgogne - severine.tromparent@urssaf.fr).

N° ISSN : 2110-5391

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

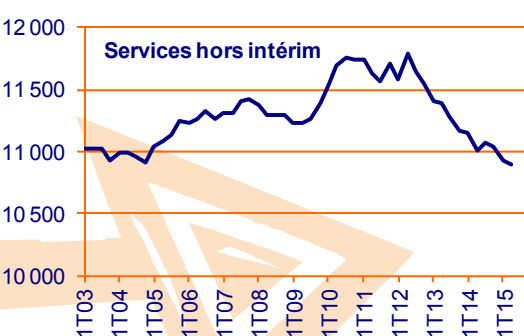
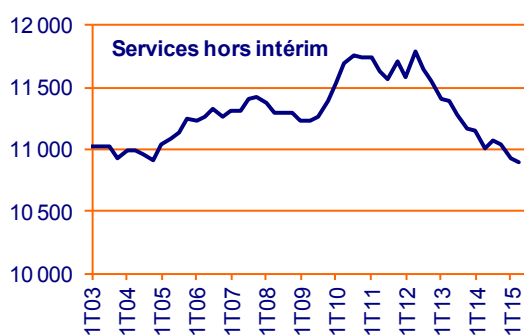
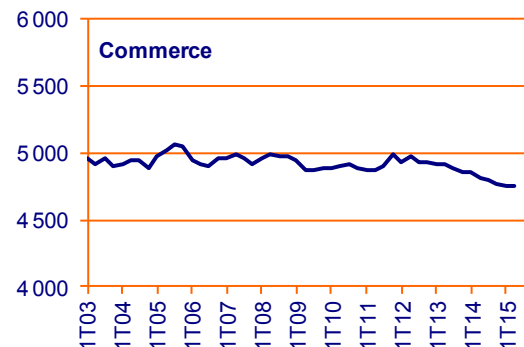
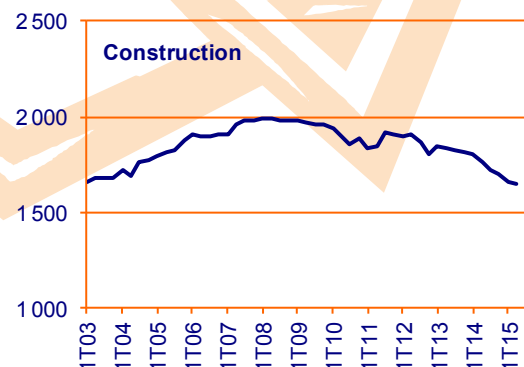


Diminution des pertes dans la communauté d'agglomération

Les pertes d'emploi connaissent un fort ralentissement (-15 postes) sur ce trimestre. La communauté d'agglomération profite des bons résultats dans l'**industrie** (+ 25 postes). Cette orientation positive résulte des gains accumulés dans l'industrie automobile (+ 15 postes).

Le **commerce** enregistre également une légère progression après plusieurs trimestres à la baisse (+ 5 postes).

En revanche, l'**intérim** ne confirme pas la reprise connue en début d'année (- 65 postes). Cette fragilité de l'emploi se retrouve dans la **construction** (- 10 postes) et les **services hors intérim** (- 30 postes). Les pertes dans ce secteur sont impactés par le repli des activités administratives et de soutien (- 50 postes) ainsi que des autres activités scientifiques et techniques (- 15 postes).



Evolution de l'emploi salarié par secteurs d'activités

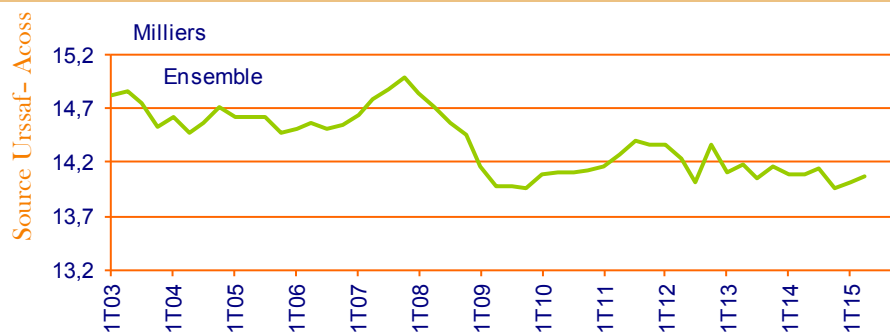
valeur cvs	emploi (milliers)		variation trimestrielle (en %)			
	15T2	14T2	14T3	14T4	15T1	15T2
Ensemble dont :	22,6	-0,5	-0,3	-0,3	-0,5	-0,1
Industrie dont :	3,8	0,0	-0,3	0,2	-0,3	0,7
Industrie du meuble et diverses	0,9	-1,5	0,4	0,2	-0,4	0,3
Bois et papier	0,5	-0,6	1,2	1,3	0,4	0,4
Construction	1,7	-2,2	-2,4	-1,5	-2,0	-0,7
Second Oeuvre	0,9	-1,6	-1,8	0,3	-1,2	-0,8
Gros Œuvre	0,5	-2,8	-3,4	-3,3	-3,4	-1,2
Commerce:	4,8	-1,0	-0,3	-0,7	-0,2	0,1
Commerce de détail *	2,8	-1,6	-0,2	-1,2	0,0	0,1
Commerce de gros *	1,2	0,2	-1,7	1,4	-0,2	0,3
Interim	1,5	5,1	-2,0	2,5	5,2	-4,3
Services hors Intérim dont :	10,9	-1,2	0,6	-0,3	-1,0	-0,3
Transports et entreposage	1,2	-1,5	4,3	0,4	-0,2	0,2
Hébergement et restauration	1,2	-2,3	1,8	-0,1	0,3	0,5
Action sociale et hébergement médico-social	1,3	0,6	1,0	1,4	0,5	0,6
Autres activités de services	0,7	-1,6	0,9	1,7	-1,0	-0,9
Activités financières et d'assurance	0,7	-2,2	-2,2	-1,7	0,7	-0,4
Activités pour la santé humaine	0,9	0,9	0,1	-0,1	0,1	0,6
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	0,6	0,2	0,0	-2,8	-0,5	-0,7
Education	0,5	-2,0	1,1	-4,6	-2,7	-1,4
Arts, spectacles et activités récréatives	0,5	-1,9	-0,6	1,7	-1,7	-1,1

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf- Acooss

(1); assainissement, gestion des déchets et dépollution

Agglomération de Sens



Le nombre d'emplois continue de progresser

L'agglomération de Sens bénéficie d'une situation favorable (+ 50 postes) dans la continuité du trimestre précédent.

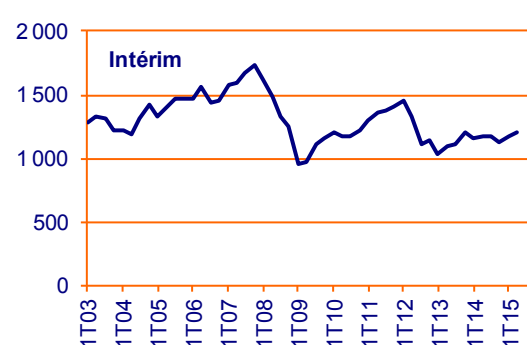
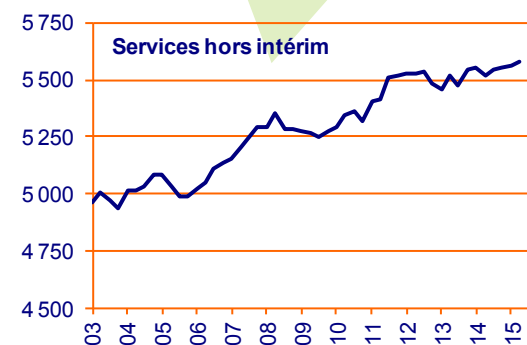
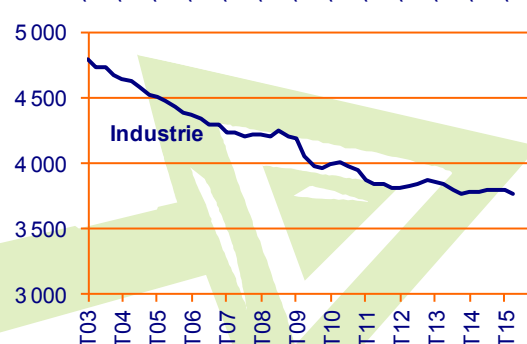
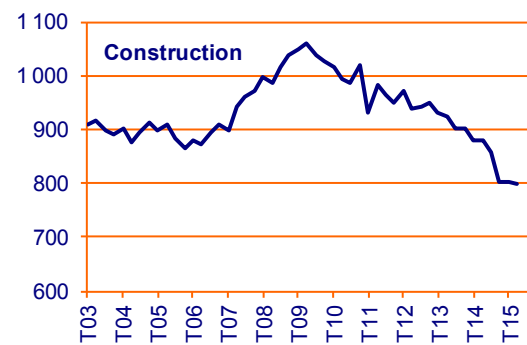
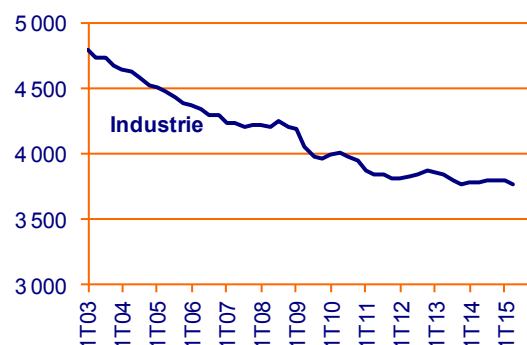
Le secteur de l'**intérim** est le premier à en bénéficier (+ 30 postes).

Le secteur des **services hors intérim** connaît également une dynamique positive (+ 25 postes). Le secteur des activités liées à l'emploi a notamment gagné 35 postes, et celui des services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager a progressé de 15 postes.

Grâce à la création de 5 postes dans le commerce de détail et autant dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, le secteur du **commerce** gagne 10 postes.

La situation est plus contrastée pour le secteur de la **construction** évoluant à la baisse (- 10 postes), aussi bien dans le Génie civil (- 5 postes) que dans les travaux de construction spécialisés (- 5 postes).

L'emploi dans le secteur de l'**industrie** connaît une situation de repli puisque 30 postes en moins sont recensés. L'industrie de machines et équipements est notamment impactée, que ce soit dans la fabrication (- 15 postes) que dans la réparation et l'installation (- 10 postes).



Evolution de l'emploi salarié par secteurs d'activités

valeur cvs	emploi (milliers)		variation trimestrielle (en %)			
	15T2	14T2	14T3	14T4	15T1	15T2
Ensemble dont :	14,1	0,0	0,3	-1,3	0,4	0,3
Industrie dont :	3,8	0,2	0,4	-0,1	-0,1	-0,8
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	-1,8	-2,1	1,6	-1,1	-1,6
Construction dont :	0,8	0,1	-2,6	-6,4	0,2	-0,9
Second Oeuvre	0,4	0,4	-2,3	-5,4	1,1	0,4
Commerce:	2,7	0,4	0,2	-2,6	0,9	0,4
Commerce de détail *	1,5	-0,1	-0,1	-3,7	1,1	0,5
Commerce de gros *	0,7	1,3	0,1	-1,1	0,0	-0,3
Interim	1,2	0,3	0,8	-4,2	4,0	2,6
Services hors Intérim dont :	5,6	-0,6	0,3	0,1	0,2	0,4
Action sociale et hébergement médico-social	1,3	-0,7	4,8	-6,1	1,0	-0,8
Transports et entreposage	0,7	-2,2	-0,1	0,1	0,9	1,4
Hébergement et restauration	0,5	-4,2	3,8	-0,6	-4,4	7,6
Activités pour la santé humaine	0,5	0,4	-0,4	-1,0	0,8	1,5

* à l'exception des automobiles et des motocycles

(1) ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

Source Urssaf- Acoiss

Source Urssaf- Acoiss